



Technosol :

Composition : Chaille concassée 60/120 ou 80/150 , 250litres/m3 de TP70
Le TP70 doit correspondre aux exigences Ville de Lausanne

Mise en œuvre : Mise en place de la chaille 80/150 sur une épaisseur de 20cm et répartition homogène du TP70 (= 250 litres TP70 /m3 pierres). Environ 5cm d'épaisseur
Incorporation du TP70 à la souffleuse
Passage du pied de mouton sans vibrations puis passage avec vibrations
Vérification visuelle, le TP70 doit être descendu en grande partie entre les pierres.
Répétition de l'opération sur 3 couches minimum
Mise en place de la couche d'aération ou du revêtement perméable
Creuse pour plantation de l'arbre, au besoin calage de la motte avec du TP70
(ne pas utiliser de terre végétale)

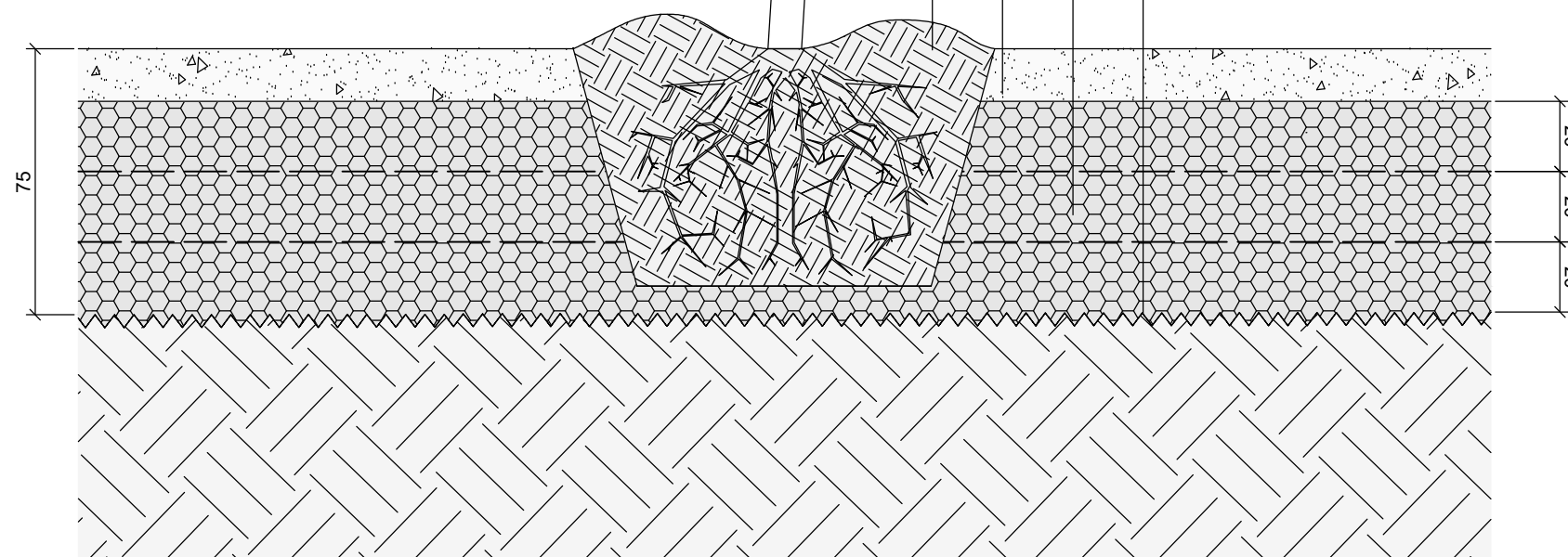
Précaution : Le TP70 doit être sec lors de sa mise en place (bâchage lors du stockage sur chantier)
Ne pas mettre en œuvre par temps de pluie

Cuvette d'arrosage et calage de la motte en TP 70

Revêtement perméable ép.var. selon contexte

Technosol Cf.notice

Fond décompacté, prof. min. 10cm



Ville de Lausanne

Direction logement, environnement et architecture
Service des parcs et domaines

Avenue du Chablais 46
1000 Lausanne 23
Tél: 021/315.57.15
parcs.domaines@lausanne.ch

Fosse Impluvium sous revêtement perméable - Méthodologie

Coupe type

PLAN N°

1166

INDICE:

DATE: 12.08.2024

ECHELLE: 1/20

FORMAT: A3

DESSIN: EVE